

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 17 mars 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 1371, 9^e Rang correspondant au lot 6 382 367 du cadastre du Québec :**

Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

Superficie de plancher d'un logement multigénérationnel

- Autoriser qu'un logement additionnel multigénérationnel ait une superficie de plancher de 129,8m² au lieu de 75m², tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 17 mars 2026, à 16 h :
 - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
 - par courriel à : dq@wickham.ca.
- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

DONNÉ À WICKHAM CE DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE MARS 2026.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière